



05160 PONTIS

Tél / Fax : 04.92.44.26.94

mairiedepontis@wanadoo.fr

www.pontis.fr

Date de la convocation:

Membres élus : 6
Membres présents : 5
Membres excusés : 1
Membre absent : 0

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL du 20 juin 2014**

Le Conseil Municipal de la Commune de **PONTIS** dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session **ordinaire** sous la Présidence de Monsieur Georges GAMBAUDO, Maire de la Commune.

Etaient Présents : Muriel BAZIRE, Andrée FAVRE-FERNANDEZ, Frédéric FLUCHERE, Gilles, Vincent SAUNIER,

Absents : /.

Excusé : Mr Christian SARRAZIN a donné pouvoir à M. Frédéric FLUCHERE.

Séance ouverte à 20h

Monsieur Le Maire demande le rajout de 3 points à l'ordre du jour:

- coupe de bois ONF.
- Annulation de la délibération du parking des Lyonnettes
- décisions modificatives n°1 au budget 2014

Accord du Conseil

- *Approbation des délibérations prises lors de la dernière séance du Conseil Municipal.*

Un rappel est fait des points abordés lors de la dernière réunion du Conseil Municipal et des délibérations prises.

Les Conseillers sont invités à signer les délibérations.

- *Acquisition du terrain pour le réservoir de l'Adroit.*

Le précédent Conseil avait décidé l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée C61 appartenant à Monsieur et Madame Saunier pour une superficie de 400m² environ.

Une modification parcellaire a été demandée à Monsieur Potin. La nouvelle superficie est de 498m² référencée au cadastre sous le n° 593.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal prend acte de cette modification et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce projet.

Le Conseil Général subventionnera à hauteur de 40% et l'Agence de l'eau à 30%.

Nous serons fixés début juillet.

- ***Délibération sur les élections sénatoriales.***

Le Conseil a procédé à l'élection du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Les collèges électoraux seront convoqués le dimanche 28 septembre 2014.

Mme Andrée Favre-Fernandez a été élue déléguée à l'unanimité au premier tour de scrutin.

Mme Bazire Muriel, M Fluchère Frédéric, M Saunier Vincent ont été successivement élus comme suppléants à l'unanimité au second tour de scrutin.

- ***Désignation des membres de la commission communale des impôts directs***

La Direction des services fiscaux demande à la commune de préparer une liste de 12 commissaires titulaires et de 12 suppléants dans laquelle elle choisira 6 titulaires et 6 suppléants. La durée du mandat de cette commission est la même que celle du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal accepte la liste proposée par Monsieur le Maire.

- ***Coupe de bois par l'ONF***

Vu les besoins financiers de la commune, le marquage et la vente de la parcelle n°8 prévus pour 2017 seront regroupés avec la vente de la parcelle 17 prévue pour 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal accepte d'avancer la vente de la parcelle 8 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document ce rapportant à cette vente

- *Election des Adjointes*

Après la démission de Monsieur Gilles Burton en tant qu'élue et 1er Adjoint, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer le nombre d'adjoints à élire.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à 2 le nombre d'adjoints.

Il a été procédé ensuite à l'élection:

Monsieur Vincent Saunier a été élu 1er Adjoint à l'unanimité des suffrages exprimés.

Mme Andrée Favre-Fernandez est élue 2ème Adjointe à l'unanimité des suffrages exprimés.

- *Indemnité des Adjointes*

L'indemnité brute mensuelle des Adjointes est de 250,90 euros.

Mme Favre-Fernandez ne prendra aucun frais de déplacements.

Monsieur Vincent SAUNIER ne prendra aucune indemnité

- *Délibération sur les décisions modificatives n°1 au budget primitif 2014*

Suite à une erreur matérielle, il est nécessaire de modifier le budget primitif 2014 aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal accepte les modifications proposées(capital et intérêts)

- *Annulation de la délibération du parking des Lyonnettes.*

La délibération concernant la demande de subvention au titre des amendes de police 2014 concernant la sécurisation et l'aménagement du parking des Lyonnettes prise le 17 mai 2014 est annulée. Le Conseil ne veut pas investir 3000 € pour un projet non prioritaire.

- *Informations financières et orientations sur le futur cimetière*

La Commission des travaux prendra en charge le dossier afin de définir les besoins réels et de proposer le meilleur projet.

Pour l'instant, 2 orientations sont à l'étude, soit l'agrandissement de cimetière actuel, soit le nouveau à Saint-Canis.

Il est évident que les devis ne sont pas les mêmes, 50 000 euros pour l'un, 122 000 euros pour l'autre.

La Commission étudiera toutes les propositions permettant de faire avancer ce projet.

- [Jury d'Assises 2015](#)

La commune de Pontis est regroupée avec celle du Lauzet et de Méolans-Revel, soit 9 personnes en tout qui seront à nouveau tirées au sort.

Seuls 3 noms seront communiqués en Préfecture.

Pour Pontis, les 3 personnes retenues sont:

Mme Andrée Favre-Fernandez

Monsieur Jaubert Bernard

Monsieur Roux Robert

- [Questions diverses](#)

- **Commission intercommunale des impôts:**

Listes des personnes susceptibles de devenir commissaires:

Titulaires: Monsieur Vincent Saunier

Madame Andrée Favre-Fernandez

Suppléants: Madame Muriel Bazire

Monsieur Christian Sarrazin

- **Recensement:**

Le prochain recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

La coordinatrice qui sera responsable de la préparation et de la réalisation de la collecte est

Mme Muriel Bazire.

- **Assemblée Générale du Pays S.U.D.:**

Elle se tiendra le 25 juin à Barcelonnette.

Mmes Favre-Fernandez et Bazire y assisteront.

- Adroit:

Le tuyau de la lance à incendie installé à titre préventif, et servant également à remplir la citerne pour les animaux a été sectionné. Il était déjà très ancien.

Il sera nécessaire de réfléchir à l'opportunité de le remplacer.

- Tournage d'un clip:

Les Prêtres seront en tournage dans la hêtraie les 26, 27 et 28 juin.

Séance levée à 22h15